L'ÉDITO



La lettre du SMICTOM de Sologne

Nº12



Madame, Monsieur,

L'étude d'optimisation et de rationalisation concernant les déchèteries et les plateformes de déchets verts sur le territoire du SMICTOM est terminée. Maintenant que les élus du comité syndical se sont déterminés, nous allons passer à la phase des travaux. Ces travaux (nouvelles réglementations obligent) sont conséquents. Une programmation pluriannuelle de ceux-ci va être établie.

Pendant certaines périodes, il est fort probable que ces déchèteries soient momentanément fermées pour raison de sécurité. Nous ferons tout pour que la gêne occasionnée à l'usager soit la plus courte

Nous voulons aussi optimiser la collecte des déchets ménagers afin d'assurer la sécurité des agents et la rationalisation des circuits de collecte (là encore les réglementations sont très strictes). Une étude va être lancée au cours du second trimestre 2015.

Je tiens à rappeler l'importance du geste de tri que vous faites soit en déchèteries soit dans vos bacs. Nous vous demandons simplement de suivre les consignes que l'on vous donne. Le SMICTOM est là pour vous aider (n'hésitez pas à nous contacter ou consulter le site internet). Notre but est d'avoir un service de qualité tout en maîtrisant son coût.

Au nom des élus du SMICTOM de Sologne et du personnel administratif et technique, je vous souhaite bonne lecture de cet édito.

Amicalement

Jean-Michel DEZELU, Président du SMICTOM de Sologne

RAPPEL:

Tous vos papiers sont à déposer dans les colonnes d'apport volontaire. Attention, les papiers souillés (essuie-tout, mouchoir, etc.) et les papiers spéciaux (papier peint, papier aluminium, papier Kraft, etc.) sont à déposer dans votre bac à couvercle bordeaux.

Les papiers à trier









Publicité Prospectus



Courriers



Enveloppes **Papiers**



Livres







C'est le poids de déchets recyclables triés sur le territoire du SMICTOM de Sologne par habitant sur une année. La moyenne nationale sur un même territoire est de 57,7 kg/hab/an. augmenter pour efforts nos Continuons performance.

Grâce au tri d'une famille de 4 personnes pendant 1 an, sur le territoire du SMICTOM de Sologne, cela a permis:

de fabriquer

150 boîtes à chaussures à partir de

boîtes en carton;





LES EMBALLAGES RECYCLABLES DU BAC JAUNE

Dans le bac jaune vous pouvez y déposer les emballages ménagers recyclables. Pour trier toujours mieux, vous trouverez ci-dessous les catégories d'emballages ménagers recyclables à déposer dans votre bac jaune.



Produits alimentaires

Bouteilles et flacons : d'eau, de jus de fruits, de soda, de lait, de soupe, d'huile, de mayonnaise/ketchup/moutarde, de jus de citron - Boîtes de cacao, de sucre -Cubitainers



Produits d'hygiène

Flacons de produits d'hygiène, gel coiffant, eau nettoyante, crème pour le corps



Produits d'entretien

Bouteilles et flacons de produits ménagers, liquide vaisselle, lessive, assouplissant, eau déminéralisée, lave glace, détachant avant



Boîtes métalliques

Bidons de sirop, aérosols (désodorisants), boîtes de conserve, barquettes en



Cartonnettes

Boîtes et suremballages en carton



Briques alimentaires





Attention, nos emballages du bac jaune sont triés à la main au centre de tri. Merci de respecter les consignes et de penser aux personnes qui trient vos déchets!



Les emballages sont à jeter en vrac dans le bac jaune vidés de leur contenu, inutile de les nettoyer.

NOUVEAU!

Les bidons de combustible ne sont plus acceptés dans le bac jaune. Désormais ils doivent être déposés en déchèterie avec les déchets dangereux. Ce changement est appliqué au niveau national.



ERREURS DE TRI

Ces déchets ménagers non recyclables sont à déposer dans le bac des déchets ménagers (bac à couvercle bordeaux).



Barquettes de

iambon, de fromage

Barquettes en polystyrène

Vaisselle en





plastique





croquettes, de chips

LES DÉCHÈTERIES DU SMICTOM DE SOLOGNE

Les déchèteries sont des lieux pour déposer et trier les déchets encombrants (meubles, déchets verts etc...) et les déchets dangereux (huiles de vidange, batteries, etc...). Ces déchets seront envoyés dans des filières adaptées pour être recyclés, réemployés ou stockés.

DÉCHETS ACCEPTÉS



Ferraille



Gravats



Végétaux



Cartons



Palettes ou bois non







ACCÈS

Les déchèteries sont ouvertes à tous les ménages résidant sur le territoire du SMICTOM de Sologne. Les professionnels peuvent également accéder aux déchèteries du territoire mais sous certaines conditions (pour plus d'informations, contactez directement les services du SMICTOM de Sologne).



Tout-venant



Batteries





Déchets Dangereux des Ménages



usagées



Huiles végétales

DÉCHETS INTERDITS



Ordures ménagères



Bouteilles de gaz



Déchets médicaux



Amiante



Extincteurs



Le gardien de la déchèterie est présent pendant les heures d'ouverture. Il est là pour vous aider et vous conseiller pour bien trier. N'hésitez pas à le solliciter!

HORAIRES

HIVER (du 16/10 au 15/03)

ÉTÉ (du 16/03 au 15/10)

LA FERT	TÉ SA	INT-AUB	IN

ZI - Rue Denis Papin

Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00

I Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi: 8h30-12h00 / 13h30-18h00 Mercredi: 13h30-18h00

MARCILLY en VILLETTE

Route de Vienne en Val (CD7)

Mercredi: 13h30-17h00 Mercredi: 14h00-17h30 Mercredi: 13h30-17h00 Samedi: 8h00-12h00 Samedi: 8h00-12h00

MENESTREAU en VILLETTE

Lundi, Samedi: 14h00-17h00 Mercredi: 8h30-12h00

Lundi, Samedi: 14h00-17h30 Mercredi: 8h30-12h00

LAMOTTE-BEUVRON

Route de Chaumont/Tharonne

Lundi: 13h30-17h00 Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi: I

Lundi: 13h30-18h00 Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi:

8h30-12h00 / 13h30-17h00

8h30-12h00 / 13h30-18h00

SOUESMES

Rue des Patouillats (derrière le cimetière)

Lundi: 8h30-12h00

Jeudi, Samedi: 14h00-17h00

Lundi: 8h30-12h00

SALBRIS

Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Mercredi: 8h30-12h00

Jeudi, Samedi: 14h00-17h30 Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi:

8h30-12h00 / 13h30-18h00 Mercredi: 8h30-12h00

LA FERTÉ IMBAULT Route de Theillay - Lieu dit "Prés Boucher"

Lundi, Samedi: 8h30-12h00

Lundi, Vendredi: 14h00-17h00 Samedi: 8h30-12h00

Lundi, Samedi: 8h30-12h00 Lundi, Vendredi: 14h00-17h30

Samedi: 8h30-12h00

THEILLAY

Rue de la Magdelaine "Les Terres d'Ardeloups"

SELLES SAINT-DENIS

Mardi: 14h00-17h00 Vendredi, Samedi: 8h30-12h00 Mardi: 14h00-17h30 Vendredi, Samedi: 8h30-12h00

ZOOM: LES ÉCO-ORGANISMES

Un éco-organisme est une structure agréée par l'Etat pour assurer la collecte, le recyclage ou la réutilisation d'une famille de déchets. Le SMICTOM de Sologne a signé des contrats territoriaux avec différents éco-organismes afin de mettre en place dans chaque déchèterie des bennes spécifiques.

éco-mobilier



Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier QUELS QUE SOIENT LE TYPE, LE MATÉRIAU, L'ÉTAT.



déchèterie de Lamotte Beuvron, trouverez la benne d'Eco-mobilier pour y déposer les meubles, la literie, les chaises etc... La mise en place de ce type de benne sera déployée progressivement sur le territoire du SMICTOM de Sologne.



Dans toutes les déchèteries du SMICTOM de Sologne, vous pouvez déposer vos déchets dangereux (déchets diffus spécifiques des ménages) tels que les produits de bricolage, de jardinage, d'entretien de véhicules etc. L'éco-organisme qui gère ces déchets est Eco-DDS.

LE MÉMO DES LOGOS



Le Point Vert que vous voyez sur un produit emballé n'indique pas qu'il est forcément recyclable et recyclé. Ce logo signifie que son fabricant paie une taxe qui contribue au traitement des emballages.



NOUVEAU! Ce logo indique que le produit ou l'emballage ne doit pas être jeté dans le bac des déchets ménagers mais doit être trié dans le bac jaune ou dans un point de collecte pour être recyclé.



Ce logo est présent sur tous les Equipements Electriques et Electroniques (EEE). Il indique que ces EEE ne doivent ni être jetés dans le bac des déchets ménagers ni dans le bac jaune ni dans les colonnes d'apport volontaire. Vous pouvez les déposer soit dans les déchèteries du SMICTOM de Sologne soit chez votre commerçant revendeur.



Retrouvez les actus et toutes les infos utiles liées à la collecte, SITE INTERNET

Retrouvez les actus et toutes les infos utiles liées à la collect au tri et au traitement des déchets sur notre site internet :

www.smictomdesologne.com



SMICTOM DE SOLOGNE - Zone des Loaittières - 41600 NOUAN-LE-FUZELIER Tél: 02 54 88 58 28 - Fax: 02 54 88 58 08 - smictomdesologne@orange.fr





- 222 [